Les obstacles que les personnes avec un handicap rencontrent dans tous les domaines de la vie. Présentation des résultats de la consultation (approche transversale) par Prof. P. Devlieger - Katholieke Universiteit Leuven

# **La nature du rapport**

* Le rapport donne les opinions clés des personnes en situation de handicap en Belgique;
* Caractère transversal: caractéristiques universelles des limitations qui concernent la qualité de vie, les aménagements, l’inclusion et les projets
* 🡪 NOUVELLE APPROCHE DE L’ECO-SYSTEME
* L’importance de la communication
* Vers une culture des aménagements raisonnables

# **Nouvelle approche de l’éco-système**

* Les personnes avec un handicap prennent leur place comme partenaires actifs; elles vont plus loin que la revendication de leurs droits; elles sont parties prenantes à la conduite de leur parcours de vie, à une citoyenneté active et responsable dans laquelle apprentissage et travail occupent une place centrale
* 🡪les focus groupes permettent de faire une évaluation dynamique des relations avec les autres acteurs, d’écouter la parole de ces autres acteurs, d’identifier les besoins et rôles de chacun et d’examiner les faiblesses et les difficultés liées à diverses situations spécifiques

# **Discrimination**

* Accessibilité, mobilité, vie sociale, habitat et vie autonome, vie affective et sexuelle, travail, enseignement et les plus de 65 ans;
* Obstacles culturels : stigmatisation et besoin de sensibilisation
* Obstacles structurels : non reconnaissance, absence de soutien, allocations

# **Discrimination (suite)**

* Obstacles liés à la coordination
	+ Information;
	+ Effets en cascade
* Lutte contre la discrimination (ou non)
* Solutions: informer et renforcer les organisations de soutien

# **Capacité juridique**

* La capacité juridique de la personne pose de sérieuses questions éthiques et les divers acteurs concernés (le juge de paix, la famille, les tiers, la personne avecun handicap) n’y sont pas préparés . De même les rôles des diverses parties prenantes ne sont pas bien compris.
* Le rôle de la famille doit être mieux précisé; de même le rôle de la personne avec un handicap doit être mieux défini, en particulier en ce qui concerne la défense de ses intérêts et le dédale, en cercle vicieux, des procédures.

# **Enseignement**

* Inclusion et aménagements raisonnables, choix et accessibilité des écoles, accueil et orientation des élèves
* L’inclusion doit être replacée dans le contexte belge (dans le contexte scolaire et dans les autres domaines de la vie sociale) via l’information et la réflexion, et via une “culture” des aménagements raisonnables

# **Enseignement (suite)**

* Accessibilité et choix de l’école : mieux sensibiliser les parents et obliger les écoles à mieux motiver leurs décisions; développer des projets d’infrastructures communes; gérer la communication
* Accueil et orientation: nécessité de dé-médicaliser; identifier les besoins et se centrer sur le développement; promouvoir une communication efficiente.

# **Emploi**

* Trois piliers:
	+ Activation: se soucier d’alternatives au travail, redéfinir la notion de travail, ce qu’est une situation d’inactivité, apporter des nuances en ce qui concerne l’emploi protégé et les subventions au poste de travail;
	+ Maintien au travail: importance des aménagements raisonnables (par ex. réduction du temps de travail)
	+ Réintégration : (rôle du travailleur, des syndicats, du statut de l’inactivité)

# **Liberté et sécurité**

* Liberté = culturelle (stigmatisation, méconnaissance, exclusion sociale), structurelle (accessibilité, mobilité, listes d’attente, aspects financiers), et individuelle (affirmation de soi, énergie, intégrité personnelle)
	+ Solutions : sensibiliser, flexibilité, identification des obstacles, réfléchir et stimuler les réseaux de relations, développer le système de budget personnalisé, etc.
	+ Repenser le statut de minorité prolongée

# **Liberté et sécurité (suite)**

* Sécurité: obstacles pratiques et protection contre les agressions et les abus (pour lesquels la famille joue un rôle) ;
* Handicap comme source d’insécurité, sentiment d’insécurité, autorités non compétentes
* Solutions: sensibiliser, accessibilité, implication des tiers, travail en collaboration avec les parents

# **Décision**

* Défis importants à relever dans le contexte belge:
	+ Aménagements raisonnables
	+ Pouvoir prendre des décisions pour sa propre vie
	+ Diffusion de l’information (personnalisation)
	+ Nécessité de développer des associations transversales

# **Perspectives pour de nouvelles actions et la recherche**

* Une approche socio- géographique du handicap avec une attention particulière aux différences régionales
* Impact de la migration
* Relation entre handicap et pauvreté
* Accès à l’enseignement et aux soins de santé
* Situations complexes de personnes avec des déficiences sévères et multiples.